

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL
DECISION MODIFICATIVE N° 5**

Date de convocation :	09/11/2018	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	15	Pour :	14
Nombre de membres présents :	14	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	14	Abstention :	0

L'an 2018, le 19 novembre, Le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. le Maire, Jean Pierre HARRIET

Présents : ALZURI Isabelle, DUCLOS Bernadette, DUPUY Gilbert, HARRIET Jean Pierre, LARRALDE Ximun, LARRONDE Irène, JAUREGUIBERRY Jean Louis, SAINT-PIERRE Marie Claire, IRIART-BONNECAZE Carole, HIRIART Alain, SAPPARART Bertrand, MONGABURE Bernadette, ROUX Laurent, OSPITAL Marie Dominique

Procurations :

Absents :

Excusés : OLHAGARAY Michel

20180056

Secrétaire de séance : ALZURI Isabelle

Objets : DM 5

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
020 (020) : Dépenses imprévues	-3 400,00		
2188 (21) - 19 : Autres immobilisations cor	3 600,00		
2313 (23) - 16 : Constructions	3 400,00		
2313 (23) - 19 : Constructions	-3 600,00		
	0,00		
Total Dépenses		Total Recettes	
	0,00		

Certifié exécutoire par Jean Pierre HARRIET, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 24/11/2018 et de la publication le 24/11/2018

A LOUHOSSOA, le 24/11/2018

Ont signé les membres présents pour extrait conforme

Le Maire

